



FORMATIONS OBLIGATOIRES

[Créez un compte](#) pour accéder à la [plateforme d'apprentissage](#) de l'École de la fonction publique du Canada
Si vous avez déjà un compte, assurez-vous que vos [informations sur le compte](#) sont à jour (et indiquez le SCDATA pour votre département)

Envoyez un courriel à Training-Formation@tribunal.gc.ca pour toute question liée à la formation obligatoire.

Formations obligatoires	Ancien code de cours	Durée et modalité du cours	Calendrier d'achèvement (après la nomination)	Nouveaux à la FP	Employés	Superviseurs	Gestionnaires	Cadres
Fondements des valeurs et de l'éthique pour les employés (FON301)	C255	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois	X				
Pour qui travaillons-nous? (FON304)	C218	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois	X				
Sensibilisation à la sécurité (COR310)	A230	2,8 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
Code canadien du travail, partie II : un aperçu (WMT110)	Z065	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail pour les employés (WMT101)	W101	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 3 mois		X	X	X	X
Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail pour les gestionnaires et les comités de santé et de sécurité (WMT102)	W102	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 3 mois			X	X	X
Les fondements de la dotation dans la fonction publique (COR111)	H200	3,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois			X	X	X
Pratiques d'embauche inclusives pour un effectif diversifié (COR120)	H205	2 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois			X	X	X
Gestion du rendement pour le gouvernement du Canada (COR109)	G140	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois			X	X	X
Formation de la Stabilisation - RH-à-Paye	-	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
Formations sur la délégation de pouvoirs Processus	Ancien code de cours	Durée et modalité du cours	Calendrier d'achèvement (après la nomination)	Nouveaux à la FP	Employés	Superviseurs	Gestionnaires	Cadres
Formation sur la délégation de pouvoirs : Utiliser les fonds publics de manière responsable (COR250) La revalidation est requise à chaque 5 ans	G380	3,5 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée			Si superviseur requière une délégation de pouvoirs financière	X	X
Formation sur la délégation de pouvoirs : Pratiquer l'approvisionnement responsable (COR451) La revalidation est requise à chaque 5 ans	G381	5 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée			Si superviseur requière une délégation de pouvoirs financière	X	X
Formation sur la délégation de pouvoirs : Gérer les personnes de manière efficace (COR152) La revalidation est requise à chaque 5 ans	G382	4,5 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée			Si superviseur requière une délégation de pouvoirs financière	X	X
Validation des connaissances relatives à la délégation de pouvoirs pour les cadres (COR253) (Préalables : COR250, COR451 et COR152 ou équivalent)	G610	3 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée					X
Revalidation des connaissances relatives à la délégation de pouvoirs pour les cadres (COR254) (Préalables : COR253) La revalidation est requise à chaque 5 ans	G610-1	3 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée					X
Formations sur la délégation des pouvoirs en ressources humaines Processus	Ancien code de cours	Durée et modalité du cours	Calendrier d'achèvement (après la nomination)	Nouveaux à la FP	Employés	Superviseurs	Gestionnaires	Cadres
Dotation : un outil de renouvellement de l'effectif à l'intention des gestionnaires (COR132) (Préalables : COR111 et COR120)	P901	7,5 heures en total (2,5 heures par jour x 3 jours) salle de classe virtuelle	Requis avant que la sub-délégation ne puisse être donnée				Si gestionnaire requière une délégation des pouvoirs (en RH)	X
Introduction à l'organisation et à la classification (COR133)	P930	3 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation ne puisse être donnée				Si gestionnaire requière une délégation des pouvoirs (en RH)	X

Nouveaux à la FP = Employés qui sont nouveau à la fonction publique

Employés = Employé nommé pour une période indéterminée, une période déterminée, employé occasionnel et étudiant

Superviseurs = un poste qui peut ou non requière une sub-délégation en RH et ou en finances

Gestionnaires = requière une sub-délégation en Finances et en RH

Cadres = EX ou équivalent